



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ FINANCIER

Cent soixantième session

Rome, 2 - 6 novembre 2015

Situation financière de l'Organisation

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija

Directeur de la Division des finances et Trésorier

Tél.: +3906 570 54676

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mo640

RÉSUMÉ

- Le présent document fournit de nouvelles informations au Comité financier sur la situation financière de l'Organisation au 30 juin 2015.
- **Situation de trésorerie au titre du Programme ordinaire** – Au 30 juin 2015, le solde des liquidités, des quasi-liquidités et des placements à court terme du Programme ordinaire avait augmenté jusqu'à 276,7 millions d'USD (150,2 millions d'USD au 31 décembre 2014).
- **Obligations liées au personnel** – Au 30 juin 2015, les obligations contractées au titre des quatre plans en faveur du personnel étaient au total de 1 412,3 millions d'USD, dont 988,2 millions d'USD non provisionnés (924,6 millions pour l'Assurance maladie après cessation de service et 63,6 millions pour le Fonds des indemnités de départ). Le sous-financement des obligations contractées au titre de l'Assurance maladie après cessation de service (AMACS) continue de contribuer lourdement au déficit structurel du Fonds général.
- **Placements disponibles à la vente** – Au 30 juin 2015, le montant des placements à long terme s'établissait à 424,1 millions d'USD, contre 438,2 millions d'USD au 31 décembre 2014, ce qui résulte principalement de l'évolution de la valeur de réalisation du portefeuille obligataire. Au cours de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2015, il n'y a eu aucun financement supplémentaire dans les portefeuilles de placements disponibles à la vente.
- **Déficit du Fonds général et des fonds apparentés** – Le déficit du Fonds général a diminué, passant de 862,2 millions d'USD au 31 décembre 2014 à 662,0 millions d'USD au 30 juin 2015, ce qui tient au fait que les contributions des États Membres pour 2015 ont été intégralement comptabilisées, contre seulement six mois de dépenses à ce jour. Au 31 décembre 2015, le déficit devrait atteindre approximativement 912,0 millions d'USD.
- **Mesures pour améliorer la ponctualité du versement des contributions des États Membres** – Comme l'avait demandé le Comité financier à sa cent cinquante-sixième session, en novembre 2014, le Secrétariat a continué à réfléchir à d'autres mesures susceptibles d'encourager un règlement des contributions en temps voulu.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à noter que la situation de trésorerie de l'Organisation s'est améliorée, mais que la santé financière de celle-ci demeure tributaire du respect du calendrier de versement des contributions mises en recouvrement, et à exhorter tous les États Membres à régler ponctuellement et intégralement leurs contributions ordinaires.
- Le Comité est également invité à noter que la réduction du déficit de l'Organisation (662,0 millions d'USD au 30 juin 2015 contre 862,2 millions d'USD au 31 décembre 2014) est due au fait que les contributions des États Membres pour 2015 ont été intégralement comptabilisées, contre seulement six mois de dépenses à ce jour, et que le déficit du Fonds général va s'accroître, pour atteindre 912,0 millions d'USD au 31 décembre 2015, en raison des six mois de dépenses supplémentaires et du financement insuffisant pour compenser les charges de l'Assurance maladie après cessation de service et du Fonds des indemnités de départ.
- Le Comité est invité à prendre note des mesures en place qui permettent la reconnaissance publique des Membres qui règlent ponctuellement leurs contributions et à exhorter le Secrétariat à poursuivre ses efforts à cet égard.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a exhorté tous les États Membres à régler ponctuellement et intégralement leurs contributions ordinaires pour que la FAO puisse continuer à disposer de la trésorerie dont elle a besoin pour la mise en œuvre de son Programme de travail; et**
- **a pris note du niveau du déficit du Fonds général, qui devrait augmenter principalement du fait des dépenses supplémentaires et sur six mois du financement insuffisant de l'Assurance maladie après cessation de service et du Fonds des indemnités de départ.**

Introduction et sommaire

1. La mise à jour du rapport sur la situation financière de l'Organisation récapitule les résultats non vérifiés pour la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015. Le présent rapport est structuré comme suit:

- Résultats financiers de la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015:
 - i) État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds au 30 juin 2015, présenté par source de financement, et rappel des soldes au 31 décembre 2014 aux fins de comparaison – Tableau 1
 - ii) État des recettes et dépenses et variations des réserves et des soldes des fonds pour la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015, présenté par source de financement, et rappel des soldes de la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2013 aux fins de comparaison – Tableau 2
- Observations succinctes sur les résultats financiers pour la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015
- Mouvements de trésorerie prévus pour 2015 jusqu'au 31 décembre 2015

Tableau 1

ÉTAT DE L'ACTIF, DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS
au 30 juin 2015
(en milliers d'USD)

	Fonds		NON VÉRIFIÉS	VÉRIFIÉS
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	30 juin 2015	31 décembre 2014
ACTIF				
Liquidités et quasi-liquidités	276 695	252 004	528 699	674 845
Placements détenus à des fins de transaction	-	685 556	685 556	455 597
Contributions à recevoir des Membres et du PNUD	228 904	8 794	237 698	103 909
À déduire: Provision pour retard des contributions	(12 812)	(7 548)	(20 360)	(19 805)
Sommes à recevoir	50 111	-	50 111	47 916
Placements disponibles à la vente	424 082	-	424 082	438 173
TOTAL DE L'ACTIF	966 980	938 806	1 905 786	1 700 635
PASSIF				
Contributions reçues à l'avance	37	716 187	716 224	756 736
Dépenses non réglées	37 858	188 672	226 530	237 983
Comptes fournisseurs	77 437	-	77 437	71 966
Recettes constatées d'avance	119 080	-	119 080	87 791
Plans en faveur du personnel	1 412 315	-	1 412 315	1 390 517
TOTAL DU PASSIF	1 646 727	904 859	2 551 586	2 544 993
RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS				
Fonds de roulement	25 745	-	25 745	25 745
Compte de réserve spécial	21 507	-	21 507	20 263
Compte des dépenses d'équipement	29 893	-	29 893	20 632
Compte des dépenses de sécurité	17 761	-	17 761	11 481
Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement	-	33 947	33 947	39 897
Plus-values / (Moins-values) latentes sur les placements	23 519	-	23 519	35 960
(Gains) / Pertes actuariel(le)s	(136 155)	-	(136 155)	(136 155)
Solde des fonds (déficit) en fin de période	(662 017)	-	(662 017)	(862 183)
TOTAL DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS	(679 747)	33 947	(645 800)	(844 360)
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS	966 980	938 806	1 905 786	1 700 633

Tableau 2

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES ET VARIATIONS DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS
 Période de 18 mois arrêtée le 30 juin 2015
 (en milliers d'USD)

	Fonds		NON VÉRIFIÉS	
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	30 juin 2015	30 June 2013
RECETTES:				
Contribution des Membres	1 014 517	-	1 014 517	995 189
Contributions volontaires	89 622	1 047 599	1 137 221	1 023 287
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	397	3 491	3 888	3 938
Activités financées conjointement	27 946	-	27 946	27 542
Recettes accessoires	13 489	912	14 401	13 378
Produit des placements - long terme	8 844	-	8 844	26 993
Autres recettes accessoires nettes	16 554	-	16 554	15 862
(Pertes) / Gains de change	(26 539)	-	(26 539)	(6 457)
TOTAL DES RECETTES	1 144 830	1 052 003	2 196 833	2 099 732
DÉPENSES:				
Programme ordinaire	784 415	-	784 415	802 584
Projets	-	1 051 091	1 051 091	953 446
TOTAL DES DÉPENSES	784 415	1 051 091	1 835 506	1 756 030
EXCÉDENTS DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	360 415	912	361 327	343 702
Gains ou pertes actuariel(le)s	(1 061)	-	(1 061)	(14 537)
Coût financier des obligations liées au personnel	(69 135)	-	(69 135)	(70 329)
Provision pour contributions à recevoir et autres actifs	(1 779)	-	(1 779)	(1 376)
Recettes constatées d'avance	(43 164)	-	(43 164)	(39 328)
Variation nette du compte des dépenses d'équipement	(18 761)	-	(18 761)	2 752
Variation nette du compte des dépenses de sécurité	(9 218)	-	(9 218)	(7 383)
EXCÉDENT / (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	217 297	912	218 210	213 502
Virement d'intérêts sur les comptes de donateurs	-	(912)	(912)	(758)
Virements nets des / (vers les) réserves				
Fonds de roulement	-	-	-	-
Compte de réserve spécial	(3 948)	-	(3 948)	950
Changement de convention comptable concernant:				
Obligations liées au personnel				(296 017)
Solde des fonds en début d'exercice (tel que publié précédemment)	(875 366)	-	(875 366)	(641 274)
SOLDE DES FONDS EN FIN D'EXERCICE	(662 017)	-	(662 016)	(723 597)

Observations succinctes sur les résultats financiers préliminaires de la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015

Situation de trésorerie et contributions non acquittées

2. La trésorerie de l'Organisation (Fonds général), constituée des liquidités et quasi-liquidités, se montait à 276,7 millions d'USD au 30 juin 2015 (150,2 millions d'USD au 31 décembre 2014).

Placements détenus à des fins de transaction

3. La valeur des placements détenus à des fins de transaction au 30 juin 2015 était de 685,6 millions d'USD. Avec les dépôts à terme d'une valeur de 505,3 millions d'USD (présentés dans les liquidités et quasi-liquidités), ces placements et dépôts à terme, d'un montant total de 1 190,9 millions d'USD, représentaient essentiellement les soldes non dépensés de fonds fiduciaires, détenus en attente de décaissement pour l'exécution des projets (1 048,2 millions d'USD au 31 décembre 2014). Au cours de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2015, les dépôts à terme et les placements détenus à des fins de transaction ont augmenté de 142,7 millions d'USD.

4. La gestion prudente de la FAO, visant un risque faible, et la conjoncture de 2015, dans laquelle les taux d'intérêt sont restés proches de zéro, ont maintenu le rendement des placements détenus à des fins de transaction à un niveau très faible de 0,14 pour cent pour les six premiers mois de 2015. Ce chiffre demeure cependant supérieur de 0,13 pour cent au rendement de référence. En 2014, le rendement global avait été de 0,14 pour cent, pour un rendement de référence de 0,12 pour cent.

Placements disponibles à la vente

5. Les portefeuilles de placements disponibles à la vente représentent la part des placements mise en réserve pour financer les plans en faveur du personnel. Leur valeur a diminué, passant de 438,2 millions d'USD au 31 décembre 2014 à 424,1 millions d'USD au 30 juin 2015. Cette diminution tient à plusieurs facteurs:

- Le taux de change EUR/USD a eu une incidence négative sur le rendement des placements au cours de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2015. L'euro a en effet perdu près de 9 pour cent de sa valeur face au dollar au cours des six premiers mois de l'année.
- Sur la période de six mois arrêtée au 30 juin 2015, la valeur de réalisation du portefeuille de placements disponibles à la vente a diminué légèrement, de 14,1 millions d'USD. Cette diminution s'explique principalement par le taux de change EUR/USD. Le caractère défavorable des conditions de marché pour les obligations a été compensé par des gains sur le marché des actions.
- Il n'a été injecté aucun financement supplémentaire dans le portefeuille pour les obligations au titre de l'Assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Plans en faveur du personnel

6. La FAO a mis en place quatre plans destinés à fournir des prestations au personnel après la cessation de service ou en cas de maladie ou d'accident du travail. Ces plans sont les suivants:

- Assurance maladie après cessation de service (AMACS)
- Régime des indemnités pour cessation de service (RICS)
- Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel (FRPI)
- Fonds des indemnités de départ (FID)

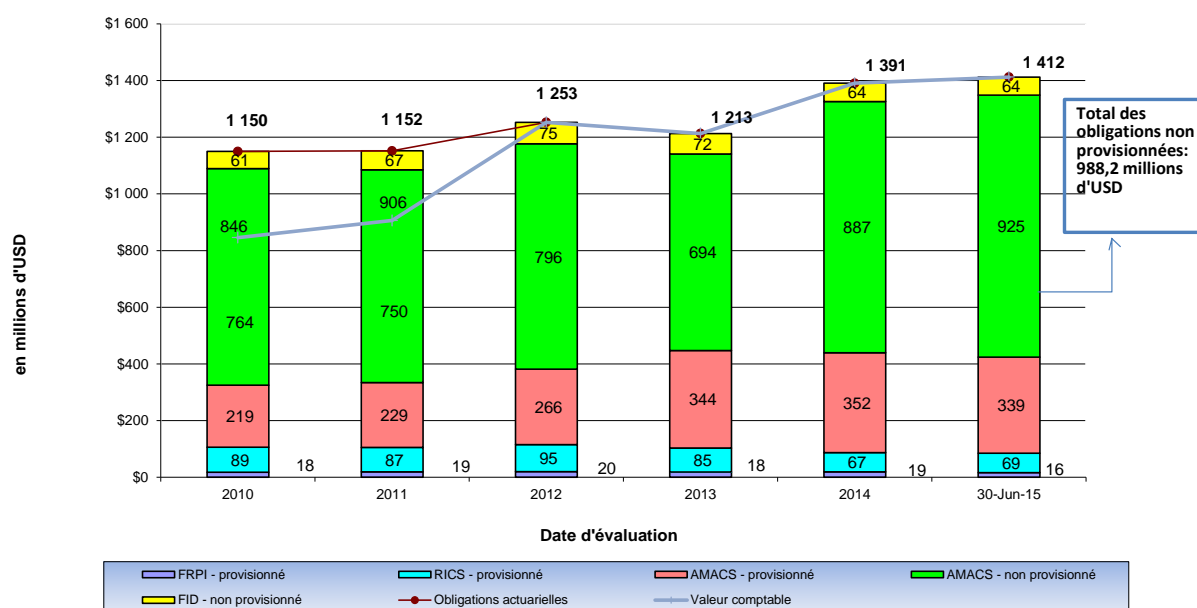
7. Les résultats de la dernière évaluation actuarielle en date, arrêtée au 31 décembre 2014, et les besoins et préoccupations en matière de financement qui en découlent ont été présentés au Comité financier à sa cent cinquante-septième session dans le document intitulé «Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2014» (FC 157/6).

8. Le total des obligations contractées au titre de ces plans au 30 juin 2015 représentait 1 412,3 millions d'USD, soit une hausse de 21,8 millions d'USD par rapport au solde de 1 390,5 millions d'USD constaté en décembre 2014.

9. Au 30 juin 2015, les obligations non financées au titre des plans en faveur du personnel s'élevaient à 988,2 millions d'USD et se répartissaient comme suit: 924,6 millions d'USD pour l'Assurance maladie après cessation de service et 63,6 millions d'USD pour le Fonds des indemnités de départ. Le tableau 3 donne une analyse du montant total des obligations actuarielles, par plan et par état du financement.

Tableau 3

Obligations liées au personnel: total par plan et par état du financement pour les 5,5 dernières années



Solde du Fonds général et des fonds apparentés

10. Le déficit du Fonds général a diminué de 200,2 millions d'USD, passant de 862,2 millions d'USD au 31 décembre 2014 à 662,0 millions d'USD au 30 juin 2015, du fait que l'on a comptabilisé 12 mois de recettes et seulement 6 mois de dépenses à ce jour. Au 31 décembre 2015, le déficit devrait atteindre 912,0 millions d'USD.

Programme de coopération technique: dépenses et recettes constatées d'avance

11. Durant la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015, les dépenses au titre du Programme de coopération technique (PCT) imputées sur les crédits ouverts pour 2014-2015 ont été de 29,9 millions d'USD tandis que celles imputées sur l'ouverture de crédits 2012-2013 s'élevaient à 60,9 millions d'USD. Les dépenses mensuelles moyennes au titre du PCT ont augmenté constamment durant la période, pour atteindre 5,0 millions d'USD au 30 juin 2015, contre 4,1 millions d'USD en moyenne durant la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2013. Au 30 juin 2015, les recettes constatées d'avance au titre du PCT (c'est-à-dire les crédits disponibles) s'élevaient à 15,1 millions pour les crédits ouverts en 2012-2013 et à 99,7 millions pour les crédits ouverts en 2014-2015.

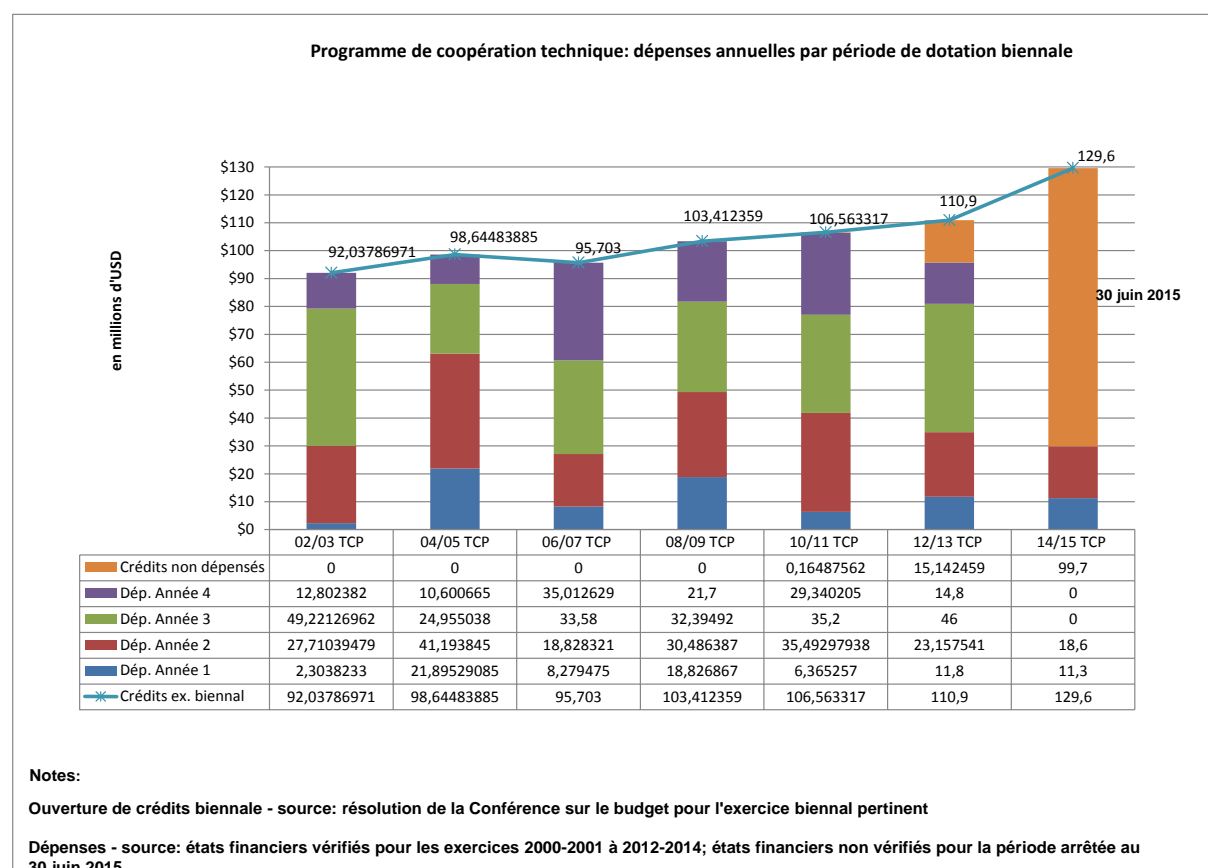
12. On trouvera au tableau 4 un récapitulatif des dépenses mensuelles moyennes du PCT, toutes périodes de dotation confondues.

Tableau 4

Dépenses mensuelles moyennes	Dépenses mensuelles moyennes au titre du PCT					
	Période					
	30 juin 2015 18 mois	2012-2013 24 mois	2010-2011 24 mois	2008-2009 24 mois	2006-2007 24 mois	2004-2005 24 mois
	5	4,1	4,0	4,9	2,5	5,2

13. Le tableau 5 présente les dépenses du PCT (y compris les charges à payer) pour toutes les périodes de dotation, ainsi que les crédits disponibles (recettes constatées d'avance) au titre du PCT pour chaque exercice, du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2015. Les dépenses engagées par rapport aux crédits ouverts en 2014-2015 représentaient 23,1 pour cent des crédits disponibles. Le solde pourra être dépensé jusqu'au 31 décembre 2017, en plus des nouveaux crédits qui seront ouverts pour chaque année civile. La part des dépenses effectuées durant la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015 et imputées sur le solde reporté des crédits ouverts pour 2012-2013 représentait 80,2 pour cent, amenant les dépenses totales effectuées au titre des crédits ouverts en 2012-2013 à 95,8 millions d'USD. Le solde restant sur les crédits ouverts en 2012-2013, de 15,1 millions d'USD, sera disponible jusqu'au 31 décembre 2015.

Tableau 5



Pertes de change

14. Au cours de la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015, l'Organisation a enregistré une perte de change nette d'un montant de 26,5 millions d'USD. Ce montant se répartissait comme suit:

- Les différences de change effectivement enregistrées par l'Organisation sur des mouvements de fonds ont représenté un gain de 3,9 millions d'USD sur la période considérée. Ce gain a été imputé sur le Compte de réserve spécial, conformément à la décision prise par le Comité financier à sa cent trente-cinquième session de cesser d'imputer sur ce compte les écarts purement comptables liés à la conversion des EUR en USD.
- La perte de 30,5 millions d'USD est principalement imputable à la part des contributions des Membres versées en euros¹.

Contributions volontaires

15. Le compte «Fonds fiduciaires et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)» recouvre les activités de projets financées par des contributions volontaires, notamment celles du PNUD.

16. Les contributions reçues à l'avance au titre de «Fonds fiduciaires et PNUD» s'élevaient à 716,2 millions d'USD au 30 juin 2015 contre 754,5 millions d'USD au 31 décembre 2014. Ces montants représentent la partie des contributions volontaires reçues de divers donateurs qui n'a pas encore été utilisée pour la mise en œuvre des projets auxquels elles sont destinées.

17. Le tableau 6 présente une analyse des contributions aux Fonds fiduciaires reçues² des donateurs au cours de la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015. Ce tableau donne la liste des 25 principaux bailleurs pour la période considérée, et le classement pour une période équivalente arrêtée au 30 juin 2013, aux fins de comparaison.

18. Conformément à la politique comptable de la FAO, les recettes découlant des contributions volontaires sont comptabilisées proportionnellement au degré d'achèvement d'une activité d'un projet, tel que mesuré en termes de dépenses.

19. Pour la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2015, les revenus comptabilisés au titre des projets des Fonds fiduciaires et du PNUD s'élevaient à 1 051,1 millions d'USD (1 047,6 millions pour les Fonds fiduciaires et 3,5 millions pour le PNUD). À titre de comparaison, ils s'élevaient à 953,4 millions d'USD pour la période de dix-huit mois arrêtée au 30 juin 2013.

¹ Les écarts de change sont constatés au moment où les contributions sont perçues et au moment de la conversion du solde non acquitté des contributions, en fin d'exercice.

² Aux fins de l'exécution de ses activités, la FAO a également mis en place un système complet de suivi des approbations de contributions volontaires, comptabilisées au moment où les fonds fiduciaires sont approuvés par les partenaires fournisseurs de ressources et sont devenus opérationnels. Généralement, à ce moment, seule une partie des fonds a été reçue par la FAO. Ce modèle échelonné de réception des sommes destinées aux fonds fiduciaires explique la différence entre les chiffres correspondant aux «contributions reçues» dans le présent document et les chiffres des «contributions approuvées» publiés ailleurs.

Tableau 6 - Analyse des contributions volontaires reçues

Période de 18 mois arrêtée le 30 juin 2015	milliers d'USD	Période de 18 mois arrêtée le 30 juin 2013	milliers d'USD
(1) Union européenne	185 561	(1) Union européenne	153 130
(2) États-Unis	103 938	(2) États-Unis	62 341
(3) Royaume-Uni	98 067	(3) Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) (ONU)	60 849
(4) Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	76 704	(4) Japon	56 912
(5) Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) (ONU)	55 389	(5) Royaume-Uni	40 298
(6) Japon	32 620	(6) Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	35 406
(7) Allemagne	29 413	(7) Fonds fiduciaire conjoint administré par le PNUD	35 169
(8) Norvège	26 918	(8) Arabie saoudite	30 418
(9) Arabie saoudite	26 365	(9) Brésil	24 266
(10) Canada	25 464	(10) Canada	24 019
(11) Fonds fiduciaire conjoint administré par le PNUD	31 031	(11) Belgique	23 816
(12) Belgique	22 205	(12) Espagne	22 360
(13) Brésil	19 697	(13) Fonds humanitaire commun pour le Soudan (CHF)	17 697
(14) Banque mondiale	19 547	(14) Afghanistan	14 150
(15) Fonds humanitaire commun pour le Soudan (CHF)	18 946	(15) Allemagne	13 605
(16) Suède	18 258	(16) Bangladesh	13 588
(17) Suisse	17 868	(17) Libéria	13 459
(18) Italie	16 664	(18) Suède	12 666
(19) Pays-Bas	11 176	(19) Norvège	11 765
(20) Afghanistan	10 705	(20) Italie	8 886
(21) Mexique	10 376	(21) Pays-Bas	8 469
(22) Colombie	8 782	(22) Finlande	8 336
(23) Danemark	8 353	(23) Australie	7 389
(24) République centrafricaine	8 000	(24) Suisse	5 850
(25) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	7 345	(25) Mexique	5 344
	889 391	25 principaux bailleurs de fonds	710 187
Multidonneurs	80 091	Multidonneurs	171 789
Autres donateurs	159 909	Autres donateurs	144 313
Total	1 129 391	Total	1 026 289

Prévision de trésorerie pour 2015 (Programme ordinaire)

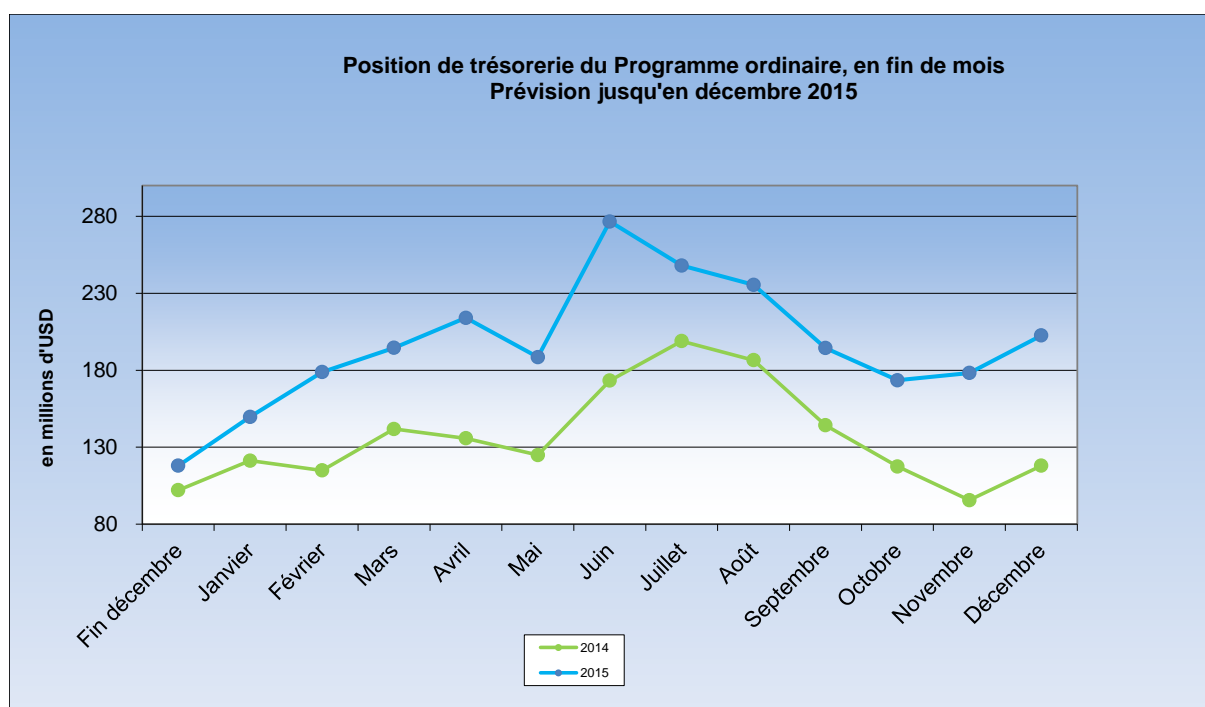
20. Le tableau 7 ci-après présente la position de trésorerie consolidée à court terme (liquidités et quasi-liquidités) du Programme ordinaire de l'Organisation, établie en fin de mois, position effective du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 et prévisionnelle jusqu'au 31 décembre 2015, avec des chiffres comparatifs pour 2014. Tous les montants sont exprimés en millions d'USD.

21. Au 30 juin 2015, 62,05 pour cent des contributions au titre de 2015 avaient été acquittées, soit un taux de recouvrement plus élevé que l'an dernier à la même période (55,55 pour cent).

22. La majorité des principaux bailleurs de fonds ont versé leurs contributions de l'année selon le même calendrier que celui observé l'année précédente. L'augmentation du taux de recouvrement par rapport à l'année précédente est due au fait que plusieurs autres pays ont versé leurs contributions plus tôt en 2015 qu'ils ne l'avaient fait en 2014.

23. Compte tenu des calendriers de paiement passés et du niveau de liquidités du Programme ordinaire au 30 juin 2015, la trésorerie de l'Organisation devrait être suffisante pour faire face aux besoins opérationnels jusqu'à la fin de 2015.

Tableau 7



Mesures pour améliorer la ponctualité du versement des contributions des États Membres

24. À sa cent cinquante-sixième session, en novembre 2014, le Comité financier a invité le Secrétariat à continuer à réfléchir à d'autres mesures susceptibles d'encourager un règlement des contributions en temps voulu et en particulier à examiner et à appliquer les meilleures pratiques utilisées à cette fin par les autres organismes internationaux.

25. Depuis novembre 2014, en plus des mesures déjà en place³ pour encourager le paiement des contributions, les efforts du Secrétariat ont été complétés par les activités ci-après:

- Communications et réunions régulières avec les représentations établies à Rome aux fins du suivi des relevés des contributions dues envoyés chaque trimestre aux Membres.
- Redoublement des efforts de communication par l'intermédiaire des bureaux décentralisés avec les fonctionnaires des gouvernements des Membres, en particulier avec ceux qui risquent de perdre leurs droits de vote.

26. Ces nouveaux efforts ont porté leurs fruits, puisque le taux de recouvrement des contributions s'est amélioré, comme indiqué dans le document FC 160/INF/2. Au 30 juin 2015, le taux de recouvrement des contributions courantes s'établissait à 62,05 pour cent. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport aux taux de recouvrement des trois années précédentes (2014 – 55,55 pour cent; 2013 – 53,46 pour cent; 2012 – 45,43 pour cent).

³ On trouvera une présentation détaillée des mesures déjà en place pour encourager le paiement des contributions aux paragraphes 26 et 27 du document FC 156/2.